

Linky : explications de la nocivité des impulsions numériques du CPL

Bonjour à toutes et à tous, {pages 1 à 6 : lettre circulaire d'un anti-linky }

Synthèse, résumé de la nocivité :

- Les fréquences de résonance
 - Les pulsations numériques artificielles non sinusoïdales qui fluctuent en intensité et en fréquence de manière incessante créant des inductions dans le corps
 - Des normes destinées à l'analogie et non aux numériques. Elles sont extravagantes, obsolètes. Les mesures ne représentent pas la réelle nocivité. C'est presque un leurre.
- Puis rajout spécial Diois pages 7 à 12 : une toute petite sélection de résumés de publications scientifiques, compilée par Alin du collectif Stop-Linky Diois (<https://infolinkydie.webnode.fr/>) { non relu par le collectif }.

Aux collectifs

Je tiens par cette lettre à vous donner des arguments contre les détracteurs qui risquent d'essayer « d'enfumer » ceux et celles qui ne maîtrisent pas totalement le sujet sur la nocivité des ondes numériques, du CPL du linky etc.

La nocivité de ces ondes numériques n'est pas si difficile à comprendre pour peu que l'on veuille voire la réalité et que l'on souhaite simplement s'informer. Après avoir compris les raisons de cette nocivité, les personnes qui étaient ignorantes réalisent à quel point elles ont été conditionnées jusqu'à perdre les repères de bons sens comme le droit à préserver sa santé ou à ne pas accepter que les droits de l'Homme pourtant fondamentaux soient bafoués. Un résultat de justice favorable aurait une répercussion non pas nationale mais internationale en conséquence pour des millions de victimes que l'on essaie encore de taire (mises sur écoute téléphonique par la téléphonie elle-même etc..). (sans compter les millions de victimes à venir dont beaucoup ne comprendront même pas ce qui leur arrive si on ne réagit pas car leurs médecins de ville avouent être dépassés, sans formation sur ce sujet). Aux USA des victimes commencent à attaquer la téléphonie mobile dont les lobbies ont infiltré toutes les instances sanitaires d'état (comme en France, par exemple l'ancien Directeur de l'Anses avec les pleins pouvoirs (peu importe les décisions collégiales des spécialistes) et président des anciens élèves de l'école des mines et des télécoms, débusqué en décembre 2016, après 7 années « d'obstruction » à la vérité)

Il existe plus de 3000 études (cf Bioinitiatives) avec preuves incontestables des effets néfastes de ces champs magnétiques sur la biologie. Les ondes numériques sont 1000 fois plus nocives que celles analogiques, en raison de la forme de ses pulsations qui engendrent des inductions mitraillette dans le corps et entrent en résonance avec notre biologie

Ci-dessous une première explication, car il est possible d'obtenir d'autres informations comme :

- les études médicales indépendantes,
- comment le rapporteur du conseil d'état (avec les faveurs de Bouygues Télécom) a relégué la contestation de l'installation des antennes relais au tribunal administratif et ainsi empêcher les plaintes du citoyen lambda ou des maires
- les agissements du lobby de la téléphonie mobile infiltré au sein des rouages de l'état. ENEDIS espère pouvoir faire de même.

Pulsations numériques = rayonnements DANGEREUX pour la santé

Pulsations numériques = rayonnements DANGEREUX pour la santé

Explications

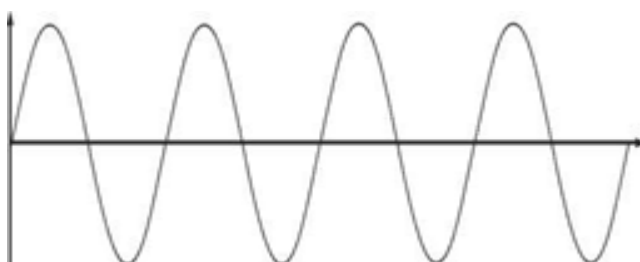
Tout notre univers est une énergie quantique composée d'oscillations, de vibrations, de champs électromagnétiques... Un atome est composé d'un noyau et d'électrons qui se maintiennent grâce à des champs magnétiques appelés Van der Waals. La somme de ces molécules forme la matière dont la compilation des fréquences d'oscillation de chaque atome donne la fréquence propre à cette matière. La fréquence propre de l'eau est 2.4Ghz. A chaque matière sa fréquence propre. Nous pouvons transmettre de l'information grâce aux champs électromagnétiques. Les molécules d'eau oscillent, vibrent. C'est pourquoi nous pouvons transmettre de l'information à l'eau. Tout action engendre une réaction. Une partie de cette information transmise à l'eau est conservée en tant que traces vibratoires. Le professeur Montagnier appelle cela, la mémoire de l'eau. Cela donne des perspectives thérapeutiques immenses à la médecine car l'eau est souvent le meilleur vecteur pour la biologie. L'eau se retrouve dans tous nos organes et compose à 70% notre corps. En effet une action thérapeutique peut être ciblée grâce à l'eau ayant reçu des fréquences précises (les correspondances sont encore à déterminer grâce à la recherche). Cette eau « informée, vibratoire » que nous allons ingérer, va agir sur notre physiologie (chimique... qui n'est autre que vibratoire). L'industrie pharmaceutique chimique a du souci à se faire car elle risque de se faire doubler par la science de l'énergie (vibration). Le principe actif d'un médicament chimique est aussi tout simplement une pulsation vibratoire. L'industrie pharmaceutique fait tout pour taire ce nouveau domaine avec l'aide des autorités médicales relativement ignorantes dans ce nouveau domaine. La Russie soigne déjà les personnes grâce aux fréquences d'ondes.

Tout ceci conforte la thèse de l'efficacité de l'homéopathie (médecine des semblables). En effet, par exemple, nous avons un symptôme identique à celui que l'on aurait pu avoir en ingérant de l'arsenic. Nous allons diluer une solution d'eau et d'arsenic un certain nombre de fois de manière centésimale. Après un certain nombre de dilutions nous ne pouvons plus avoir de trace chimique (matière) de l'arsenic. Mais la trace de l'information électromagnétique, vibratoire de l'arsenic dans l'eau diluée est toujours présente et pourra ainsi agir sur notre corps en tant que remède par traitement par les semblables. On comprend que la médecine traditionnelle dépassée fait actuellement pression sur l'homéopathie.

On comprend les effets considérables de l'électro-smog sur notre corps (également électromagnétique). Nous sommes tous électrosensibles (cœur, muscles, cerveau..). Nous faisons partie de ces énergies quantiques. Or l'électro-smog **artificiel pulsé et modulé a été multiplié par 1 milliard ces 10 dernières années.**

Quelles conséquences sur notre biologie ?..

Les ondes naturelles sont généralement sinusoïdales. Certaines sont bénéfiques d'autres délétères.



1^{er} effet délétère :

La fréquence de résonance du wifi 2.4 Ghz, et des similaires : bluetooth, 3G. Prenons exemple de la Castafiore chez Tintin. Quand elle chante, si la fréquence du son (analogique) est identique à la fréquence de résonance propre au verre en cristal qu'elle a en face d'elle, il y aura transfert brutal de toute cette énergie jusqu'à faire exploser le verre.

C'est le cas du wifi sur l'eau de notre corps car la fréquence de résonance du wifi est 2.4Ghz, identique à celle de l'eau!

Nous utilisons cette propriété dans les fours à micro-ondes pour chauffer la nourriture. En effet les ondes 2.4Ghz vont faire vibrer, exciter les molécules d'eau ... C'est ce que l'on appelle l'effet thermique par les ondes. A la fréquence de résonance, la transmission d'énergie est immédiate, extrême, or nous sommes fait à 70% d'eau et donc nous absorbons cette violente énergie.

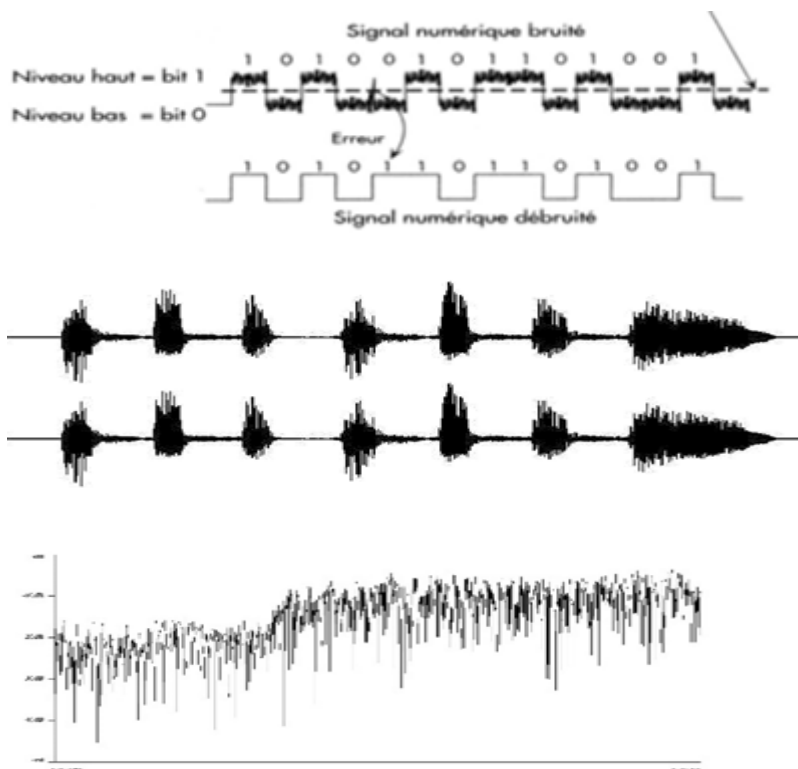
Sous exposition au wifi, nous « cuisons » petit à petit tant que notre corps arrive à se régénérer.

Ayant eu leur dose, les personnes rendues EHS ne supportent plus cette exposition d'où les multiples symptômes et douleurs en fonction des différentes variables (type d'expositions, type de fréquences, selon les organes rayonnés etc)

Les symptômes apparaissent en décalage dans le temps avec l'exposition. C'est pourquoi, les personnes ne réalisent pas l'origine de leurs maux. Pensez au phénomène du coup de soleil : la douleur qui fait suite se manifeste une à deux heures après l'exposition (onde UV).

2^{ème} effet délétère

Les ondes du numériques artificielles utilisent la codification binaire (0 et 1) traduite en pulsations greffées et transportées par une onde porteuse sinusoïdale (exemple le wifi : 2.4 Ghz)



Ces informations numériques greffées sont des pulsations modulées qui fluctuent en intensité et en fréquence en permanence lors des transmissions. Elles ont une forme de bâtonnets. Ces pulsations sont saccadées non sinusoïdales. On les appelle les ondes

mitraillettes. Elles sont délétères pour les organismes des vivants. Votre corps encaisse ces saccades jusqu'à ne plus les supporter et réagit à la manière d'une allergie car votre corps est aux abois. Vous êtes devenu ou rendu à votre insu Electro Hyper Sensible (EHS) (la fibromyalgie est un de ces dérivés).

En comparaison vous avez les vagues de la mer (plutôt sinusoïdales comme l'onde porteuse) qui entre en « furie » lors d'une tempête (idem pulsations du numérique). Ces vagues viennent taper une falaise (votre corps) par saccades. La falaise résiste jusqu'au jour où une partie s'effondre (votre santé déraile sans trop prévenir). On parle de dose reçue. Vous êtes devenu-es, presque sans alerte, un-e EHS. Vous êtes banni-e presque du jour au lendemain de notre société, voire de la possibilité de vivre décemment dans ce monde immergé dans le bain de l'électro-smog artificiel. Le nombre de cas EHS explose sans que l'État, dans le déni car des milliers d'études avec preuves incontestables existent, ne veuille réagir (populisme, ignorance, déresponsabilisation de certains élus, lobbies, manne publicitaire des médias, taxes..).

Action épigénétique : l'expression de nos gènes est modifiée.

De plus, les fréquences des pulsations numériques sont proches de celles des ondes cérébrales et donc entrent en conflit. D'où création de radicaux libres et inflammation. (notamment sur l'ion Calcium, essentiel aux transmissions neuronales, voir étude de Pr PAL, USA). Les personnes peuvent avoir une forme d'arthrose. {notons aussi sur le psychisme : perturbations émotionnelles, sautes d'humeurs, instabilité, atonie... Tel est le tabou sur la sphère émotionnelle que peu d'études (ou alors dans des buts militaires) et de rapports l'étudie ; à nous de dire comment on se sent et de reconnaître qu'on puisse être perturbé-e, soi, les autres, de discuter de nos comportements, de nous réapproprier tout cela aussi }

Nous retrouvons ces propriétés en physique. En plus de la fréquence délétère du wifi sur l'eau de notre corps, ces ondes saccadées du numérique agissent de manière incessante de la façon suivante sur notre organisme : Lorsque vous présentez brutalement un aimant (champ magnétique) sur fil métallique torsadé (bobine), il se crée un courant électrique induit. Ce courant induit va créer un champ magnétique inverse pour contrer le champ initial. Un peu le principe de la dynamo mais ici de manière alternative. C'est très perturbant pour la biologie.

Le courant porteur en ligne (CPL) par exemple du linky est similaire aux ondes numériques : Un courant porteur de 50Hz et une pulsation numérique greffée délétère car **pulsée modulée en fréquence et en intensité de manière incessante** (saccades, de façon mitraillette). Le CPL donc numérique sera diffusé dans tout votre réseau filaire électrique de votre maison qui n'est pas prévu initialement blindé (câble en cuivre recouvert d'un simple plastique). Subir donc presque en tout lieu de son domicile et de façon permanente le rayonnement de la pulsation numérique car il est difficile de couper ce compteur émetteur quand on a besoin de courant électrique pour faire fonctionner un réfrigérateur par exemple..

La problématique des mesures et des normes

Actuellement aucune réelle loi ne régit les conditions d'utilisation de ces ondes numériques, ni ne régule l'explosion de leur utilisation. Les normes obsolètes du décret du 3 août 2002 (Parues au journal officiel entre les deux tours présidentiels, sans signature du ministère de l'environnement qui a refusé de signer) ont été calquées sur les normes de l'analogie or les ondes numériques n'ont rien à voir leur extrême nocivité est due à leur forme. Ces normes ont été proposées par l'ICNIRP

(« l'interprofession de la téléphonie mobile », conflit d'intérêts) comme directives à l'Europe. Nous subissons sans entrave la dictature des ondes numériques invasives.

Actuellement, **les mesures faites servent à nous leurrer, à nous « enfumer »**

Pour vérifier l'application de ces normes extravagantes et obsolètes, on mesure la globalité des champs électromagnétiques de ces ondes du numérique (champ de l'onde porteuse sinusoïdale + champs greffés des pulsations numériques modulées). **Or ces mesures tiennent compte essentiellement (à plus de 95%) de l'intensité du champ de l'onde porteuse sinusoïdale qui est prépondérante et ne traduit pas, ne modélise pas l'intensité des saccades des bandes passantes du numérique. Ce sont pourtant ces pulsations numériques qui représentent l'essentiel de la nocivité.**

Ces normes, originellement attribuées aux champs analogiques, ne tiennent compte (et ne sont censées nous protéger) que de l'effet thermique, et non des effets biologiques dus aux saccades.

Quand vous mesurez 0.6V/m, certains disent que c'est négligeable. C'est comme si vous aviez une différence de potentiel d'une pile de 0.6V appliquée au corps en permanence avec un courant alternatif. Comment fait le corps pour fonctionner normalement sans s'épuiser et se dérégler ?

Pensons aux antennes relais de téléphonie mobile placées sur le pourtour des châteaux d'eau? Pouvons-nous encore quotidiennement boire cette eau rayonnée par les queues d'antennes?

Il est grand temps de prendre conscience et de se reconnecter à la réalité afin de mettre un frein à cette dictature des ondes numériques invasives qui bafoue les êtres humains.

L'utilisation de ces ondes est parfois futile au regard des problèmes de santé engendrés.

Privilégier les transmissions à l'aide de câbles blindés ou par fibre optique ou d'autres technologies moins invasives comme le LIFI. Que nous le souhaitons ou pas, nous n'aurons pas le choix. Cette prolifération d'ondes artificielles modulées pulsées devra être stoppée pour des raisons sanitaires. Sinon les organismes vivants de cette planète ne seront plus. Cette crise sera bien plus importante que le changement climatique qui est déjà une préoccupation majeure : sanitaire mais également économique. Au regard du risk-management, cette économie ne fonctionne qu'au dépend de millions (milliards) de malades.

Le développement du numérique (logiciel, appareil photos etc.) ne doit pas se faire à l'aide des ondes numériques.

Protégez-vous. Et refusez cette dictature des ondes du numérique.

Pourquoi est-il possible de rayonner avec du wifi la propriété de son voisin qui n'en veut pas alors que nous n'acceptons plus qu'on puisse fumer dans les lieux recevant du public ?

Alors que l'Anses reconnaît les symptômes réels des EHS et qu'il faut protéger les enfants et les femmes enceintes, pourquoi une entreprise d'état comme la SNCF met du wifi et non une connexion filaire dans tous les trains ? Aucun-e enfant ou femme enceinte comme passager-e ?

Une position ubuesque de l'Anses. [Agence Nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail]

Avant, l'Anses considérait les EHS comme des « psycho dérangés ». Puis elle a reconnu leurs souffrances. Et maintenant face à la réalité des preuves médicales, elle reconnaît leurs symptômes comme bien réels (même schéma que dans l'affaire de l'amiante). L'Anses se garde de reconnaître le lien avec les émetteurs. Bien que les EHS vivent cette réalité in vivo plusieurs fois par jour !!

Par analogie c'est comme si l'Anses reconnaît qu'une flamme peut brûler une personne ; qu'une personne peut se retrouver proche d'une flamme ; qu'une personne a une brûlure bien réelle ;

mais qu'il n'y a pas de lien de cause à effet.. ou alors l'Anses ne comprend pas bien la situation, elle n'aurait pas tous les tenants et aboutissants (exit les 3000 études avec preuves incontestables des effets de ces champs sur notre biologie). Pour protéger l'Etat, l'Anses joue la montre et nous fait croire qu'elle attend plus d'études. On peut toujours attendre plus longtemps. La science par définition est immensément complexe et nous n'aurons jamais la totale compréhension de la science. Beau prétexte pour éviter de se prononcer à protéger la population sur la base des résultats déjà existants.

Voilà mes des explications de la nocivité des ondes numérique ou du CPL sur des câbles non blindés, et quelques obstructions officielles à la reconnaissance de leurs effets destructeurs.

Illustration sonore avec votre transistor

Vous pouvez voir la représentation des ondes pulsées du numérique : les ondes mitraillettes grâce au lien Youtube mis en ligne par la journaliste Maud Bigand : *des harmoniques du CPL , LINKY peuvent être écoutées* <https://youtu.be/IFBtkx6hs30> Avec le linky, voici l'environnement promis aux habitant-Es.

{ Maud Bigand produit le programme radio hebdomadaire *Touche pas à mon compteur* sur Radio Transparence – Ariège (en podcast) et sur Rdwa (107.5 FM) }

Le cas de l'auteur de ce texte

Pour illustrer d'un fait bien réel : J'ai été rendu Electro-Hyper-Sensible (EHS), après avoir été rayonné sur mon lieu de travail par une dizaine d'antennes relais de la téléphonie mobile installées de manière illégale sur le bâtiment loué par mon employeur et donc de surcroît qui émettaient à pleine puissance car non déclarées, non contrôlées. J'ai fait faire un constat par un huissier. Non sans difficulté, elles ont été démontées. Cette situation a détruit ma vie et en partie celle de ma famille.

Personnellement, en comparaison à d'autres EHS, j'ai une certaine chance dans mon malheur car je peux me rendre compte rapidement que je suis exposé aux ondes numériques qui me sont délétères. En effet très souvent, quand une personne allume son portable ou téléphone à proximité de moi en se déplaçant j'ai dans la vision des magnéto-phosphènes (cela ne peut être psychologique car parfois la personne est derrière moi sans que je ne l'ai vue de prime-abord). Je sais qu'ensuite si je suis exposé trop longtemps mon cerveau va s'enflammer assez rapidement. Puis quand je suis dans ma chambre blindé, cela se rétablit.

La wifi est plus sournoise car les symptômes apparaissent en décalage dans le temps par rapport à mon exposition (phénomène du coup de soleil)

J'ai proposé à l'Anses de me placer dans une chambre blindée et d'attendre que mon cerveau soit non enflammé (car plus réactif et plus distinctif). Puis, qu'il fasse entrer dans cette chambre un huissier avec un portable qu'il allumera ou non sans que je puisse savoir. Grâce à mes magnéto-phosphènes je suis persuadé que mes réponses seront justes. (une condition essentielle : un émetteur d'ondes numériques et non analogiques comme certains labos non indépendants ont déjà pratiqués pour fausser les résultats). A ce jour, aucune réponse de l'Anses.

Politique politicienne : Le président, qui est informé de la nocivité de ces ondes, met deux téléphones portables en exposition sur la photo officielle de la présidence. J'ose espérer que cela ne soit pas une allégeance à ses soutiens de campagnes ??

Bien à vous

{ pages suivantes : quelques repères scientifiques historiques – (1920 - 2017) }

DES PREUVES SCIENTIFIQUES ? : Éléments de bibliographie

1) annexe à un texte de Marc CENDRIER, de Robins des toits, 2003 (extraits)

Panorama thématique du bioélectromagnétisme

Travaux scientifiques à résultats significatifs sur les effets biologiques des champs, courants et ondes électromagnétiques. (Liste non limitative)

Le fait que des travaux cités remontent aux années 20 alors que le début industriel de la téléphonie mobile est de 1984 indique avec clarté que cette petite nouvelle n'est pas un météore dans l'univers de la physique.

Les études sur les effets biologiques des champs, courants et ondes électromagnétiques ont commencé au début du siècle précédent. Certaines sont pleines de pertinence et validité en matière de téléphonie mobile.

L'ensemble montre que l'action électromagnétique sur la structuration et la physiologie du vivant est aussi diverse que complexe.

Et joue dans trois domaines distincts.

Les conducteurs, les semi conducteurs et les supraconducteurs.

Les actions toxiques et bénéfiques correspondent à des fenêtres précises en fréquences, en tensions et intensités.

Les effets toxiques correspondent à des modulations très basses fréquences sur des porteuses en hautes fréquences pulsées. C'est à dire des émissions de type marteau-piqueur, par saccades et non continues.

GURVITCH

années 1920 à 1950

Orchestration de la différenciation cellulaire et de l'organisation du vivant par champs et ondes électromagnétiques de très faible intensité.

Rayonnement mitogénétique.

Champ biologique vectoriel.

Constellations moléculaires loin de l'équilibre.

SZENT-GYORGYI

1941

Action de courants semi conducteurs biologiques de très faible intensité, utilisant diverses protéines semi conductrices dans les communications intercellulaires.

FRÖHLICH

années 1960 à 1980

Tissus biologiques supraconducteurs.

Systèmes cellulaires électromagnétiques résonnants. Surtout dans gammes micro-ondes et ondes millimétriques. Sur modèles de dynamique non linéaire et d'ordre du chaos référés aux travaux de PRIGOGINE.

ADEY

années 1960 à 1970

Action de champs électromagnétiques micro-ondes de faible intensité sur le fonctionnement des canaux ioniques des membranes cellulaires par modification des rythmes entrée-sortie des ions calcium.

Et apportant des perturbations à des enzymes ainsi qu'aux lymphocytes T, cellules immunitaires contre le cancer.

-4-BROWN/ROCARD/
KIRSCHVINK

années 1960 à 1990

Présence de microcristaux de magnétite dans le cerveau, les orbites, les coudes, les genoux. 5 millions par cm³ dans le cerveau.

Résonance de rythmes biologiques tels que synthèse d'hormones ou de globules blancs, divisions cellulaires avec rythmes électromagnétiques telluriques.

Pics de résonance de la magnétite dans les micro-ondes.

FREY

années 1970

L'exposition à des micro-ondes de très faible intensité a pour conséquence une diminution d'étanchéité de la barrière hémato-encéphalique. Dispositif physiologique des vaisseaux sanguins du cerveau qui empêche certains produits circulants dans le sang, toxines, métaux lourds, bactéries, virus, albumine, fibrinogène, de traverser la paroi des vaisseaux et de pénétrer dans le cerveau.

Il est le premier à signaler ce type de haute toxicité des micro-ondes.

[...]

Etudes militaires Françaises années 1970 à 1980

Elles constatent des effets toxiques par exposition aux micro-ondes à très basse intensité, très inférieure aux niveaux des effets thermiques.

Ces effets toxiques sont alors appelés effets spécifiques. Ils seront aussi appelés effets athermiques. Ils perturbent en premier lieu le système nerveux central. Ce qui apparaît sur les tracés cérébraux. Si l'exposition se poursuit, ces premiers désordres en entraînent d'autres sur la physiologie des endocrines puis sur le système immunitaire. Et la porte est ouverte aux pathologies lourdes dont le cancer.

La pleine validité de ces études a été reconnue par l'État. Ceci permet un diagnostic de schizophrénie publique car des pensions sont payées à d'anciens militaires victimes de maladies électromagnétiques dans leurs sources, maladies dont l'existence est niée pour la téléphonie mobile.

SADCIKOVA et ZARET

1973

Etablissement d'un répertoire des perturbations organiques dues à des micro-ondes de faible intensité. Dénomination du groupe d'effets par le terme « maladie des micro-ondes ».

Etablissement pour la première fois de l'effet cumulatif qui sera confirmé ultérieurement par LAI et CARINO.

Ce terme signifie que contrairement aux effets thermiques, qui disparaissent quand disparaît la cause, les perturbations dues aux effets athermiques, quand elles dépassent la capacité d'autoréparation, demeurent même en absence de cause en raison de la dégradation organique et de ses conséquences.

Définition du mode d'action toxique des micro-ondes par la perturbation du fonctionnement des membranes des cellules.

Confirmation d'ADEY et BLACKMAN

[...]

Rapport SAGE

années 1990

Récapitulation des principaux travaux scientifiques sur :

- ruptures d'ADN et micro-noyaux,
- perturbations membranaires,
- perturbations du système immunitaire,
- perte d'étanchéité de la barrière hémato-encéphalique,
- perturbations diverses du système nerveux central.

SANTINI

années 1990 à 2000

Expertises en diagnostics et en mesures électromagnétiques.

Notamment sur les antennes-relais.

Constat d'effets biologiques nocifs.

Apparition de mélanomes par exposition aux très basses fréquences.

Étude épidémiologique sur les riverains d'antennes-relais confirmant les symptômes de premier niveau de la maladie des micro-ondes.

LE RUZ

années 1990 à 2000

Expertises en diagnostics et en mesures électromagnétiques.

Notamment sur les antennes-relais. Constats d'effets biologiques nocifs.

DANZE

années 1990 à 2000

Expertises en diagnostics et en mesures électromagnétiques.

Notamment sur les antennes-relais. Constats d'effets biologiques nocifs

2) 3 des 346 publications scientifiques référencées sur

<http://www.teslabel.be/001/sources.htm>

- Suède : 2 articles résumés sur la pollution électromagnétique, publiés dans des revues médicales en 2006..., et

- USA : 1 article résumé de la NASA, de 1980

Johansson O., J. Aust. Coll. Nutr. & Env. Med. Vol. 25 No.3 (December 2006) pages 5-6, *How Shall we Cope With the Increasing Amounts of Airborne Radiation?*

Mots clé : **Revue / épidémiologie / plaidoyer**

Non seulement 1997 a été une année charnière (cf "1997 , A curious year in Sweden") sur le plan de la dégradation généralisée des indices de santé en Suède, mais en plus il apparaît que les Suédois dorment plus mal, beaucoup plus mal qu'il y a 20 ans... en particulier les plus jeunes. Pire, ils récupèrent de plus en plus mal. Une relation entre les radiations non ionisantes et l'effet sur le sommeil paradoxal ? Un article récent montre une augmentation continue des problèmes de maux de tête et de migraine en Suède ... chez les jeunes et les adultes d'âge moyen.

Le Professeur Igor Belyaev de l'Université de Stockholm vient de montrer (à paraître) que les cellules humaines les plus affectées par les radiations GSM et UMTS sont les cellules souches et les fibroblastes. En cas de confirmation, l'explication psychologique peut être définitivement rejetée et nous avons toutes les raisons d'être inquiets.

"In the present-day situation, we do not know whether the radiation reduces our immune defense, whether it is the tiredness itself which causes the problems, or what is going on. However, what is quite obvious is that something serious has happened and is happening. We can no longer turn a blind eye to this."

Des recherches complètement indépendantes doivent être initiées immédiatement pour garantir notre santé publique ! C'est une responsabilité claire des élus démocratiques de chaque pays. La fatigue généralisée grandissante serait-elle pour partie responsable de l'état de torpeur de ceux qui devraient prendre des mesures responsables ?

UNE ACTION EN PROFONDEUR S'IMPOSE DE TOUTE URGENCE.

Johansson O., Electromagn Biol Med. 2006;25(4):245-58. *Electrohypersensitivity: State-of-the-Art of a Functional Impairment*

Mot clé : **Électrosensibilité**

En Suède, l'électrohypersensibilité (EHS) est reconnue officiellement comme un affaiblissement fonctionnel touchant entre 230.000-290.000 Suédois. Cette étude montre l'existence de diverses altérations dermatologiques au niveau des systèmes cellulaires et neuronaux de la peau des personnes électrosensibles. En raison des études épidémiologiques récentes, pointant une corrélation entre l'exposition à long terme des champs magnétiques et le cancer, ces données doivent être prises sérieusement et analysées plus en avant.

Oscar KJ., NASA Technical Reports Report Number: AD-A090426, Jun 01, 1980 Corporate Source: Army Mobility Equipment Command (Fort Belvoir, VA, United States) Pages: 10, *Effects of low power microwaves on the local cerebral blood flow of conscious rats*

Mots clé : **effets biologiques / militaire / radiation**

Essais effectués par la NASA : expériences menées sur des rats à l'aide de micro-ondes de basse énergie (10 mW/m²) , modulées (pulsées) entre 0,4 et 3 Gigahertz. Effet sur des personnes: impression d'entendre des craquements, des sifflements, des cliquetis, des ronflements qui leur semblent venir de derrière eux

3) Enfin pour ce tour d'horizon : en 2017

Scientifiques et médecins alertent sur de potentiels graves effets sanitaires de la 5G

Nous sommes plus de 170 scientifiques et médecins de 36 pays à demander un moratoire sur le déploiement de la 5G – cinquième génération de téléphonie mobile – jusqu'à ce que des études d'impact sanitaires et environnementales sérieuses et indépendantes aient été réalisées préalablement à toute mise sur le marché. La 5G augmentera considérablement l'exposition aux champs électromagnétiques de radiofréquences (RF-CEM) et s'ajoutera au brouillard électromagnétique déjà produit par la 2G, 3G, 4G, Wi-Fi, etc., exposition dont il a été prouvé qu'elle est nocive pour les humains et pour l'environnement.

La 5G conduira à une augmentation générale massive de l'exposition aux ondes du sans-fil

[...]

Les dangers de l'exposition aux champs électromagnétiques de radiofréquences (RF-CEM) sont déjà démontrés

Plus de 230 scientifiques de plus de 40 pays ont exprimé leur « préoccupation sérieuse » concernant l'accroissement permanent et universel de l'exposition aux champs électromagnétiques par les technologies du sans-fil avant l'ajout du déploiement de la 5G. Ils font référence aux « nombreuses études scientifiques récentes qui ont démontré que ces champs électromagnétiques affectent les organismes vivants à des niveaux d'exposition bien en-dessous des valeurs limites internationales ». Ces effets accroissent le risque de cancer, le stress cellulaire, augmentent l'apparition de radicaux libres nocifs, de dommages génétiques, de changements structurels et fonctionnels du système reproductif, de déficits d'apprentissage et de mémoire, de désordres neurologiques et d'impacts négatifs sur le bien-être. Ces dommages n'affectent pas seulement l'homme mais aussi la faune et la flore selon un nombre croissant d'études.

Depuis l'appel de scientifiques de 2015 de nouvelles recherches ont confirmé de manière convaincante les graves risques sanitaires liés aux champs électromagnétiques de radiofréquences (RF-CEM). L'étude officielle américaine du National Toxicology Program (NTP) qui a coûté 25 millions de dollars, montre un accroissement statistiquement significatif de cancer du cerveau et du cœur chez des animaux exposés à des niveaux de champs électromagnétiques bien inférieurs aux valeurs limites préconisées par la Commission Internationales de Protection contre les Champs Électromagnétiques (ICNIRP) et en vigueur dans la plupart des pays. Ces résultats sont corroborés par des études épidémiologiques sur les risques de cancers du cerveau chez les humains exposés aux radiofréquences des technologies sans-fil. Un grand nombre d'études publiées dans des revues

scientifiques à comités de lecture démontrent les dangers de ces expositions à ces radiofréquences pour l'être humain.

Le Centre de Recherche International contre le Cancer (CIRC) qui fait partie de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a classifié les radiofréquences de 30KHz – 300 GHz en « Peut-être Carcinogènes pour l'Humain » Groupe 2B. Cependant, des études parues depuis, comme celle du NTP mentionnée plus haut ainsi que plusieurs études épidémiologiques incluant les études les plus récentes sur la téléphonie mobile et risques de cancer associés confirment que les champs électromagnétiques de radiofréquences (RF-CEM) sont cancérigènes.

Les préconisations de l'EUROPAEM-EMF 2016 précisent que « les preuves s'accroissent qui montrent que l'exposition permanente à certains champs électromagnétiques est un facteur de risque pour des affections telles que le cancer, la maladie d'Alzheimer, l'infertilité humaine... Les symptômes de l'Electrohypersensibilité (EHS) qui comportent : céphalées intenses, troubles de la concentration, troubles du sommeil, épuisement ainsi que des symptômes similaires à ceux de la grippe. Or une part croissante de la population européenne est affectée par des symptômes de mal-être associés depuis des années à l'exposition croissante aux ondes des technologies sans-fil dans la littérature scientifique. La Déclaration Internationale sur l'Electrohypersensibilité (EHS) et la Sensibilité aux Produits Chimiques Multiples (MCS) de Bruxelles en 2015 stipule que :

« Au vu de nos connaissances scientifiques actuelles, nous appelons instamment tous les organismes et institutions nationaux et internationaux (...) à reconnaître l'EHS et le MCS comme de vraies pathologies considérées comme des maladies sentinelles annonciatrices d'un problème de santé publique majeur dans les années à venir dans le monde entier : c'est-à-dire dans tous les pays autorisant l'utilisation sans restriction de technologies électromagnétiques sans-fil et la commercialisation de substances chimiques. L'inaction a un coût pour la société désormais et n'est plus une option.(...) Nous appelons tous les organismes et institutions nationaux et internationaux à prendre conscience de ce problème majeur de santé environnementale (...) et que les mesures majeures de prévention primaires soient adoptées et priorisées, dans la perspective de cette pandémie mondiale.

Principe de Précaution

Le Principe de Précaution (UNESCO) fut adopté par l'Union Européenne en 2005 : l'absence de certitudes, compte tenu des connaissances scientifiques et techniques du moment, ne doit pas retarder l'adoption de mesures effectives et proportionnées visant à prévenir un risque de dommages graves et irréversibles (...).

[...]

Le code de Nuremberg (1949) s'applique à toutes les expérimentations sur des humains, incluant de fait, le déploiement de la 5G qui augmentera mécaniquement l'exposition aux champs électromagnétiques. Ces expérimentations « doivent résider dans les résultats d'expériences antérieures faites sur des animaux (...) L'expérimentation ne doit pas être tenté lorsqu'il y a une raison a priori de croire qu'elle entraînera la mort ou l'invalidité du sujet, à l'exception des cas où les médecins qui font les recherches servent eux-mêmes de sujets de l'expérience ».

[...]

Les Valeurs Limites d'Exposition protègent l'Industrie - pas la santé

[...]

Nous demandons à l'Union Européenne :

1- De prendre toutes les mesures raisonnables pour suspendre tout déploiement de la 5G jusqu'à ce que des scientifiques indépendants puissent assurer que la 5G et les champs électromagnétiques générés par les technologies sans-fil (5G ainsi que les 2G, 3G, 4G et le WI-Fi) ne présentent aucun danger pour la population européenne, particulièrement les nourrissons, les enfants, les femmes enceintes ainsi que pour l'environnement.

2- Que tous les pays de l'Union et leurs agences de sécurité sanitaire adoptent la Résolution 1815 et informent leurs populations, leurs corps enseignants et leurs corps médicaux des risques induits par l'exposition aux champs électromagnétiques des technologies sans-fil. Comment et pourquoi il faut s'en prémunir singulièrement dans les centres de soins, les écoles, les foyers, les lieux de travail ; les hôpitaux et maisons de retraite.

3- De mettre en place sans attendre des comités scientifiques dont l'indépendance sera garantie par l'absence de liens avec l'industrie pour réévaluer le niveau de risque et

a) de mettre en place de nouveaux seuils d'exposition vraiment protecteurs pour l'exposition aux ondes des technologies du sans-fil au sein de l'Union;

b) d'étudier les effets cumulatifs de l'exposition affectant la population européenne ;

c) de mettre en place des règles légales au sein de l'Union sur les façons d'éviter une exposition supérieure aux nouvelles valeurs limites afin de protéger la population particulièrement les nourrissons, les enfants et les femmes enceintes.

4- D'empêcher l'industrie des télécommunications sans-fil via ses lobbies d'influencer les décideurs de l'Union à autoriser de nouvelles technologies propageant des champs électromagnétiques de radiofréquences ceci incluant la 5G.

5- De privilégier et de mettre en place des télécommunications filaires plutôt que sans-fil.

Nous attendons une réponse au plus tard au 31 octobre 2017 aux deux premiers signataires sur les mesures que vous prendrez pour protéger la population européenne des champs électromagnétiques de radiofréquences (RF-CEM) et singulièrement de la 5G. Cet appel ainsi que votre réponse seront rendus publics.

Respectueusement, Rainer Nyberg EdD, professeur émérite (Åbo Akademi), Vasa, Finlande

Lennart Hardell MD, PhD, Professeur (assoc) Département d'Oncologie, Faculté de Médecine et Santé, Hôpital Universitaire, Örebro, Suède

[...]

Suivent 171 signatures de médecins et scientifiques de 36 nations: 99 scientifiques UE et 72 d'autres nations.

Ces savant-es s'adresse à l'U. E., et quoi que quelque instance de l'Union Européenne réponde, ces informations scientifiques s'adressent aussi à nous : Comment prenons-nous en compte notre propre aspect électromagnétique, les effets sur soi et les autres d'un 'simple' téléphone portable, d'un haut parleur blue-touch et de toute cette foisonnance de pollution électromagnétique... Deux valeurs importantes de notre société actuelle sont la valorisation de la souffrance (religions, business, sport...) et l'idée qu'on peut 'y gagner' en 'échangeant' : « c'est pas grave si notre cerveau est trop fatigué pour le calcul mental puisqu'on a une calculette bien plus puissante dans la poche (le sac, la poche du copain, la tablette connectée...) ».

Protéger de cette pollution c'est aussi :

Se dire qu'on a le droit d'en finir avec ces vieilles idées, et qu'on a le droit de ne pas se faire imposer des fatigues supplémentaires, le droit de vivre dans un environnement favorable à notre émancipation, le droit de vivre nous-même dans des zones sans portables, sans compteurs à eau connecté... (Et j'ai la rage en pensant à toi Gabriella, le cancer t'a emporté en début d'été, et tu disais que ton état empirait depuis ce compteur à eau, que tu ne pouvais rester chez toi, et que le service des eaux de Die n'a pas appliqué le principe de précaution de changer ces compteurs-émetteurs. C'est pourtant toujours indispensable car il y a encore des humain-es de tous ages qui vivent, ou survivent dans l'immeuble ou tu habitais).

Prendre l'habitude d'éteindre et de faire éteindre les appareils connectés par ondes pulsées,

Prendre le temps de se reposer dans des endroits non pollués avant de 'vriller', ou pendant un burn-out, ... ou quand ça va bien !

Rejoindre des collectifs anti-linky et des asso d'électro-sensibles et d'alerte !

Compilation 2018 et conclusion : Alin, habitant de Die.